

CONJOINT TRAVAILLANT AU SEIN DE L'ENTREPRISE COMMERCIALE, ARTISANALE OU LIBÉRALE ATTESTATION SUR L'HONNEUR RELATIVE AU STATUT CHOISI

Source: Arrêté du 6 août 2021 - JORF n°0191 du 18 août 2021

Le conjoint du chef d'entreprise est soit son époux, soit son partenaire lié par un pacte civil de solidarité (PACS), soit son concubin.

IDENTITÉ DU CONJOINT DU CHEF D'ENTREPRISE:

Nom:	Prénoms :		
N° de sécurité sociale :			
Adresse:			
Code postal :	Commune :		
Adresse courriel :			
Lien avec le chef d'entreprise :	Epoux Parter	naire lié par un PACS	Concubin
ENTREPRISE:			
Nom du chef d'entreprise :		Prénom(s):	
N° de sécurité sociale :			
Si votre travail s'effectue au sein c	l'une société, veuille	z préciser :	
Dénomination ou raison sociale de	e la société :		
N° SIREN si connu :			
Adresse du siège social :			
Code postal :	Comm	une :	
STATUT AU SEIN DE L'ENTREP	RISE:		
Date d'effet :			
Statut du conjoint : (Cochez la cas	e correspondant au	statut choisi)	
percevant un salaire. Comme pour l'organisme social compétent pour l'e	tout salarié, une déc ntreprise. ouvant être choisi p	claration préalable à l'embauche par le conjoint du dirigeant d'une	e société qui exerce une activité

ENGAGEMENT DU CONJOINT:

statut est limité à une durée totale de 5 ans.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur, participer régulièrement à l'activité professionnelle non salariée de mon époux ou partenaire lié par un PACS ou concubin.

<u>Collaborateur</u>: statut pouvant être choisi par le conjoint d'un entrepreneur individuel, du gérant associé unique d'une EURL, ou du gérant associé majoritaire d'une SARL ou SELARL, qui exerce une activité professionnelle régulière dans l'entreprise sans être rémunéré, et sans être associé. Le conjoint collaborateur ne perçoit pas de rémunération et n'a pas de contrat de travail. Ce

Fait à : , le

Signature du demandeur

Attestation à transmettre en application des articles L. 121-4 et R. 121-5 du code de commerce pour les secteurs du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. Les informations sont transmises aux organismes sociaux destinataires (caisse d'URSSAF). Le règlement (UE) 2016/679 modifié du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent aux données personnelles des personnes physiques figurant dans cette attestation. Ils leur garantissent un droit d'accès et de rectification ainsi qu'un droit d'opposition à la réutilisation de ces données par des tiers, pour les données à caractère personnel les concernant, auprès du responsable de traitement concerné.